

# Formations en ligne sur le private equity

Sept modules



**SECA**

Swiss Private Equity & Corporate Finance Association  
Schweizerische Vereinigung für Unternehmensfinanzierung  
Association Suisse des Investisseurs en Capital et de Financement

## A propos de la SECA

La SECA (Swiss Private Equity and Corporate Finance Association) propose un cycle de formations en français facilitant la montée en compétences des professionnels intéressés par le capital-investissement (*private equity*).

Nous offrons aux membres et non-membres un cycle de sept formations conçus pour un large public, allant des nouveaux entrants dans les métiers du *private equity* aux professionnels plus établis, mais aussi aux chargés d'affaires et acteurs du middle et du back office souhaitant approfondir leurs connaissances, professionnels de la finance, de la banque, des assurances et des caisses de retraites.

## Programme

### **Tout savoir sur le private equity**

Mercredi 2 Février 2022, 09:00-13:00, online

Intervenant : Cyril Demaria

### **Due diligences financières**

Mercredi 9 Février 2022, 09:00-13:00, online

Intervenant : Guilhem Pinot de Villechenon

### **Valorisation des entreprises**

Mardi 22 Mars 2022, 09:00-13:00, online

Intervenant : Alexis Szabo

### **Convention d'actionnaires**

Mardi 5 Avril 2022, 09:00-13:00, online

Intervenants : Alexandre Gallopin & Audrey Tasso

### **Management package**

Mercredi 4 Mai 2022, 09:00-13:00, online

Intervenants : Alexandre Gallopin & Arnaud Cywie

### **Lever un fonds de private equity : théorie et pratique**

Lundi 16 Mai 2022, 09:00-13:00, online

Intervenant : Cyril Demaria

### **Private equity pour le middle & back office**

tbd., 09:00-13:00, online

Intervenant : tbd.

Nous offrons également des formations intra-entreprises sur mesure sur les thèmes traités ci-dessus. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

## Intervenants



### **Arnaud Cywie, Avocat, Borel & Barbey**

Me Cywie exerce dans le domaine de la fiscalité suisse et internationale (planification fiscale, trusts et fondations, forfaits fiscaux, restructuration, plans d'intéressement). Il conseille et représente une clientèle internationale privée et institutionnelle. Expert fiscal, il est diplômé de la faculté des HEC à Lausanne.



### **Dr. Cyril Demaria, Consultant SECA**

Cyril Demaria est consultant indépendant et Professeur Affilié à l'EDHEC. Il fut notamment associé responsable des marchés privés chez Wellershoff & Partners et responsable de la recherche sur les marchés privés au Chief Investment Office d'UBS. Fondateur de fonds de capital-risque et d'entreprises, il est expert auprès de la Commission européenne, SECA, France Invest, LPEA et Invest Europe. Docteur de l'Université de Saint-Gall, il est titulaire de maîtrises en droit, géopolitique et gestion, cette dernière d'HEC Paris. Il est notamment auteur de "Introduction au private equity", publié en cinq langues.



### **Alexandre Gallopin, Avocat, Borel & Barbey**

Me Gallopin exerce dans les domaines du droit des sociétés, des fusions et acquisitions, du private equity, du droit commercial et du droit bancaire et financier. Membre du Comité Romand de la SECA, il est diplômé en droit économique de l'Université de Genève et d'un LLM de la Columbia Law School.



### **Guilhem Pinot de Villechenon, Directeur, NG Finance**

Au sein de NG Finance, Guilhem est le directeur opérationnel en charge de la France pour les expertises Transaction Services (DD/VDD) et Accompagnement de la performance. Il intervient auprès des fonds d'investissement et des entreprises depuis de nombreuses années sur leurs problématiques transactionnelles. Il a rejoint NG Finance début 2019, après avoir débuté sa carrière chez Mazars puis dans des cabinets de conseil financier. Guilhem est diplômé d'école de commerce et d'expertise comptable.



### **Alexis Szabo, Manager, NG Finance**

Alexis Szabo est Manager Evaluation au sein de NG Finance, qu'il a rejoint en 2017. Diplômé d'un master en Finance d'Entreprise, il intervient quotidiennement auprès des sociétés de gestion et des entreprises dans le cadre des problématiques de valorisation d'actifs et d'instruments financiers dans des contextes fiscaux, comptables et de contentieux.



### **Audrey Tasso, Avocate, Borel & Barbey**

Me Tasso exerce dans les domaines du droit des sociétés, du droit commercial et contractuel, des fusions et acquisitions et du droit bancaire et financier. Inscrite au barreau de Genève, elle est diplômée des Universités de Fribourg et de Genève et d'un LLM de la Columbia Law School.

## Logistique

Veillez-vous référer au programme pour les horaires. Le programme étant entièrement en ligne, un lien pour accéder à la formation sera fourni aux participants. Les supports seront envoyés aux participants, ainsi que les attestations de participation.

Les séances de formation ne sont pas enregistrées.

## Participants

25 maximum

5 minimum

Tarifs	non membre / CHF	SECA membre / CHF
Plein tarif demi-journée	500 par formation	300 par formation
Participant(e) supplémentaire de la même entreprise	250 par formation*	150 par formation*
Cycle de <b>cinq</b> formations ou plus	Réduction de 10%	Réduction de 10%
Young SECA / étudiant	Réduction de 50%*	Réduction de 50%*
Membre actif des organisations partenaires VSV-ASG, isfb ou ASWM	Réduction de 15%*	

\* Les rabais ne sont pas cumulables.

## Inscription

Inscrivez-vous sur notre site web [www.seca.ch/events](http://www.seca.ch/events).

Les inscriptions seront closes dès que le nombre maximal de participants (25) est atteint et/ou sept jours ouvrables avant la date de la formation.

## Termes et conditions

Au cas où le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le responsable du programme peut annuler le cours ou le reporter à une date ultérieure. Dans ce cas, les participants seront informés dès l'expiration du délai d'inscription et les frais remboursés. Les frais d'inscriptions sont dus dès le moment où le cours est confirmé.

SECA Swiss Private Equity &  
Corporate Finance Association  
Suurstoffi 1, 6343 Rotkreuz

Phone +41 41 757 67 77

E-Mail : [info@seca.ch](mailto:info@seca.ch)

Organisations partenaire



## Inscription

Cycle de sept formations inter-entreprises dédiées au capital investissement (private equity)

### Je m'inscris pour les cours suivants

<input type="checkbox"/> Tout savoir sur le private equity*/**	Mercredi 2 Février 2022, 09:00-13:00, en ligne
<input type="checkbox"/> Due diligences financières**	Mercredi 9 Février 2022, 09:00-13:00, en ligne
<input type="checkbox"/> Valorisation des entreprises*/**	Mardi 22 Mars 2022, 09:00-13:00, en ligne
<input type="checkbox"/> Convention d'actionnaires*/**	Mardi 5 Avril 2022, 09:00-13:00, en ligne
<input type="checkbox"/> Management Package	Mercredi 4 Mai 2022, 09:00-13:00, en ligne
<input type="checkbox"/> Lever un fonds de private equity*	Lundi 16 Mai 2022, 09:00-13:00, en ligne
<input type="checkbox"/> Private equity pour le middle & back office*	tbd, 09:00-13:00, en ligne

\*accrédité par [VSV-ASG](#) / \*\* accrédité par [Cicero](#)

### Tarifs

	non membre / CHF	SECA membre / CHF
Plein tarif demi-journée	500 par formation	300 par formation
Participant(e) supplémentaire de la même entreprise	250 par formation*	150 par formation*
Cycle de <b>cinq</b> formations ou plus	Réduction de 10%	Réduction de 10%
Young SECA / étudiant	Réduction de 50%*	Réduction de 50%*
Membre actif des organisations partenaires VSV-ASG, isfb ou ASWM	Réduction de 15%*	

\* Les rabais ne sont pas cumulables.

### Informations personnelles

Nom/Prénom .....  
 Société .....  
 Fonction/Titre .....  
 Rue/NIP/Ville .....  
 E-Mail .....  
 Téléphone .....  
 Date de naissance .....

Membre :  SECA, Young SECA ou étudiant /  VSV-ASG /  isfb /  ASWM /  Cicero

Veuillez envoyer ce formulaire à [info@seca.ch](mailto:info@seca.ch) ou vous inscrire sur notre site web [www.seca.ch/events](http://www.seca.ch/events).

Les inscriptions seront closes dès que le nombre maximal de participants (25) est atteint et/ou sept jours ouvrables avant la date de la formation.

Place/Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le responsable du programme peut annuler la formation ou la reporter à une date ultérieure. Dans ce cas, les participants seront avertis dès que la date limite d'inscription sera dépassée et les frais seront remboursés. Les frais d'inscription sont payables dès la confirmation du cours et doivent être payés avant le début du cours.